

**COMMUNE DE MONTGON**  
**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF 2021**  
séance du 12 avril 2021 20h30- Salle du Conseil

**Commentaires sur le budget 2021**

**DEPENSES:**

Après une année d'investissements modestes (contexte sanitaire oblige...), ce sont des travaux importants qui sont budgétisés cette année : toiture mairie, réfection de voirie (trottoirs, places de parking), aménagement abribus, achèvement de la mise aux normes de l'escalier du cimetière...,

La marge de manoeuvre sur les dépenses d'entretien et de fonctionnement est minime. Le budget consacré à la masse salariale est stable, les 2 employés contractuels territoriaux restant sur les mêmes quotités horaires. Le poste Indemnités élus est en légère augmentation, suite aux versements aux deux adjoints.

Des travaux en régie sont à nouveau prévus : réfection du logement vacant depuis octobre 2020, plus autres entretiens des bâtiments communaux à refaire

**RECETTES:**

Outre l'excédent de fonctionnement 2020 versé (30 000), plusieurs recettes nouvelles d'investissement sont prévues :

- 2 subventions Région et DETR pour un total de 13369 €
- Cession du terrain à bâtir dont le compromis de vente a été signé pour 15000 €
- 

A noter qu'en fonctionnement le doublement de la dotation de l'élu local est maintenu, soit 6054 € ;

Les revenus des loyers seront minorés suite à la vacance du logement de l'école entre octobre 2020 et mai 2021.

**Conclusion: la Commune continuera à restaurer et améliorer son patrimoine tout en engageant des travaux raisonnables d'entretien courant et de maintenance grâce aux travaux en régie effectués par l'employé communal ; des travaux plus conséquents portant sur l'aménagement des espaces publics –parkings, trottoirs, abribus - , sur la réfection du toit de la mairie , l'achèvement mise aux normes PMR constitueront des postes importants d'investissement pour l'amélioration du cadre de vie.**